



Paris, le 1^{er} juin 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Négociations dentaires : la Mutualité Française salue un accord équilibré

Alors qu'un 2^e syndicat dentaire vient d'annoncer son accord pour signer la convention dentaire, la Mutualité Française salue un texte équilibré qui va contribuer à réduire le renoncement aux soins, un objectif qui a toujours été sa priorité. Elle reste attentive au coût global de la réforme du reste à charge zéro.

« Nous comprenons l'architecture globale de la convention et nous approuvons la volonté de revaloriser les soins conservateurs », explique Thierry Beudet, président de la Mutualité Française. « Nous sommes en phase également avec l'idée de définir un panier à reste à charge (RAC) zéro pour les prothèses dentaires : c'est un progrès indéniable pour l'accès aux soins. »

« Le coût de cette convention est toutefois élevé », relève Thierry Beudet : toutes choses égales par ailleurs, les complémentaires santé devront prendre en charge environ 500 millions d'euros supplémentaires (170 millions pour les soins conservateurs, auxquels s'ajoutent 320 millions pour les soins prothétiques) entre 2019 et 2023.

« Nous restons attentifs au coût global de la réforme du reste à charge zéro. Afin d'en mesurer l'impact économique pour nos mutuelles, nous attendons maintenant la fin de la négociation en optique et audioprothèse. Nous aurons l'occasion de revenir sur le sujet lors de notre Congrès, mi-juin, à Montpellier ».

À propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 650 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées...

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 600 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1^{er} acteur privé de prévention santé avec plus de 7 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

Contact presse :

**Photos de la
Mutualité Française
disponibles sur**

- Constance BAUDRY
06 85 29 82 22 / constance.baudry@mutualite.fr
- Liza PATRIS
06 66 50 25 76 / liza.patris@mutualite.fr

